

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6457>



Les sections départementales SNES-FSU et SNUIPP-FSU organisent un stage à destination des AESH



Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Stages départementaux -
Date de mise en ligne : jeudi 12 janvier 2023

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

**La FSU avec
les AESH !**



Les sections départementales du SNUipp-FSU et SNES-FSU 71 organisent **un stage sur le thème des AESH le jeudi 2 mars 2023 de 9h à 16h** à la maison des syndicats - 2 rue du Parc - 71100 Chalon sur Saône (voir descriptif en pièce jointe). Ce stage est ouvert aux syndiqué-es et aux non syndiqué-es.

Marie Larrouy, du SNUipp-FSU et Sonia Dieudonné du SNES-FSU, seront les intervenantes pour ce stage. Le programme est établi en tenant compte des questions les plus souvent posées syndicalement. Toutefois, n'hésitez pas à indiquer lors de l'inscription ou en amont du stage, toute question que vous jugerez utile.

La demande d'autorisation d'absence (en pièce jointe) est à déposer dans votre établissement **avant le jeudi 2 février**.

Pensez également, pour l'organisation du stage, à nous informer de votre venue à snes71@dijon.snes.edu ou à snu71@snuipp.fr.

Nous vous informons du défraiement du déplacement et du repas (au lycée Mathias) pour les AESH syndiqué.es au SNES-FSU ou au SNUipp-FSU.

Ci-dessous les documents relatifs au stage :

- L'affiche du stage :
<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>
- Autorisation d'absence modifiable AESH titre 2 :
<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>
- Autorisation d'absence modifiable AESH Niepce :
<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>

Les AESH peuvent également [compléter une enquête anonyme](#) très rapidement (2 minutes) initiée par le SNES-FSU afin de recueillir des données chiffrées qui permettent d'argumenter sur ce dossier.